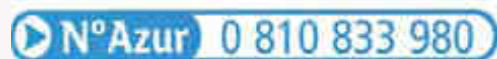


Notice d'emploi du formulaire en ligne

Vous êtes employeur d'apprenti(e) et vous n'avez pas reçu les formulaires de demandes d'aides aux employeurs et aux apprentis auxquelles le contrat d'apprentissage que vous avez conclu vous ouvre droit.

1. Téléchargez le formulaire qui correspond :
 - à la 1^{ère} année du contrat
 - ou à la 2^{ème} année du contrat
 - ou à la 3^{ème} année du contrat
2. Complétez, à l'aide de votre contrat d'apprentissage les rubriques des cadres 1 et 2 du formulaire sélectionné.
Ne pas oublier la signature de l'apprenti(e) ou de son représentant légal.
3. Datedez le formulaire, signez le, sans omettre d'apposer le cachet de votre entreprise
4. Transmettez le au CFA pour qu'il complète le cadre 3 du formulaire, en lui joignant :
 - la copie du contrat d'apprentissage,
 - l'attestation de formation du maître d'apprentissage si nécessaire,
 - un RIB/RIP de l'entreprise et/ou un RIB/RIP de votre apprenti(e)
5. Le CFA transmet le formulaire complété ainsi que les pièces citées au point 4, aux services de la Région.
Le versement des aides interviendra dans un délai moyen de 2,5 mois sous réserve de la réception d'un dossier complet.

Pour toute information complémentaire, appelez le



Dispositif Régional d'Aides aux Employeurs et aux Apprentis
Télécopie : 04 78 93 80 97 BP 16144 - 69466 LYON cedex 06